

The background features a decorative graphic consisting of three concentric blue circles of varying sizes, each with a darker blue center and a lighter blue outer ring. These circles are positioned in the top right, middle right, and bottom right areas of the page. Thin, light blue diagonal lines cross the page from the top left towards the bottom right, intersecting the circles.

PROJET PEDAGOGIQUE 2021 - 2024

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
des Hospices Civils de Beaune**

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
INTRODUCTION	2
PRESENTATION DE L'IFSI DE BEAUNE	4
Situation géographique	4
Ressources humaines	5
Locaux	6
Point d'histoire	6
FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT	8
VALEURS MOBILISEES DANS LA FORMATION	10
FINALITES DE LA FORMATION	11
PRINCIPES PEDAGOGIQUES	12
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	13
FORMATION THEORIQUE	16
Durée de la formation	18
Répartition de la charge de travail de l'étudiant(e)	19
Unités d'enseignement	19
Service sanitaire	27
Simulation pleine échelle et simulation numérique	28
Culture de la qualité et gestion des risques	28
Modalités d'évaluation	29
FORMATION CLINIQUE EN STAGE	34
Alternance	34
Objectifs de stage	35
Durée de stage	35
Suivi de stage	36
SUIVI PEDAGOGIQUE	37
Suivi pédagogique individuel	37
Contrat pédagogique	38
Suivi pédagogique collectif	39
RAISONNEMENT CLINIQUE ET PRATIQUE REFLEXIVE	40
EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	42
CONCLUSION	43
ANNEXES	44

PREAMBULE

Soigner, c'est prendre soin de l'autre en portant une **attention particulière** aux besoins de santé d'un individu ou d'un groupe de personnes dans la spécificité de leur cadre de vie et le respect de leur **singularité**.

Soigner, c'est aussi exercer dans une **réalité sociale, culturelle, territoriale et économique**. Par conséquent, l'exercice des soins infirmiers s'inscrit dans la dynamique d'évolution des besoins de la population en tenant compte :

- Des enjeux sociaux, sanitaires, démographiques et économiques
- Des diversités culturelles et enjeux géopolitiques
- Des orientations des politiques sanitaires et sociales au niveau international, européen, national et territorial
- Des évolutions des modalités de prise en charge, techniques et technologiques

Les soins ne peuvent donc se concevoir que dans une **démarche continue d'actualisation et de perfectionnement des acquis professionnels ainsi que de développement de connaissances**.

INTRODUCTION

Le projet pédagogique, conformément aux textes qui régissent la formation en soins infirmiers, est élaboré **en concertation** avec l'équipe pédagogique, sous la responsabilité du directeur de l'institut.

Il est le **document de référence** pour tous les acteurs de la formation car il présente les orientations pédagogiques et professionnelles ainsi que les valeurs véhiculées et devant être mobilisées par l'ensemble des acteurs de la formation.

Outil de communication avec les différents partenaires, il est le **fil conducteur** de la formation et révèle la **philosophie** impulsée à l'institut participant ainsi à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant(e) et à sa professionnalisation.

Il doit être **évolutif**, réaliste, réalisable, source de réflexion et évaluable. Il appelle à l'échange et au partage des avis de l'ensemble des acteurs qui collaborent à la formation.

Ses objectifs sont de :

- Garantir un niveau de **formation de qualité** répondant aux enjeux des besoins de santé et adaptée aux évolutions des métiers du soin et de l'accompagnement
- **Fédérer** l'équipe autour de pratiques pédagogiques adaptées au public accueilli favorisant les conditions d'apprentissage et intégrant une **individualisation des parcours**
- Intégrer les **orientations, axes stratégiques et priorités**:
 - Loi « ma santé 2022 » et stratégie nationale de santé - Plans nationaux de santé publique
 - Plan régional de santé 2018-2028 et schéma régional 2018-2023
 - Projet médico-soignant de la GHT « Sud Côte d'Or »
 - Projet d'établissement des HCB
- Intégrer les axes stratégiques du **schéma régional des formations sanitaires et sociales 2017-2021**
- Assurer la **cohérence** des contenus de formation en lien avec l'acquisition de compétences et le processus de **professionnalisation** en respect des termes du **référentiel de formation**.

La formation intègre les grandes orientations nationales de santé publique telles:

- **Egalité et accès aux soins**
- **Vieillesse démographique**
- **Développement des maladies chroniques**
- **Prévention, socle du système de santé et priorité de santé publique**. Les étudiants peuvent mettre en pratique leurs apprentissages lors d'interventions en stage mais

également au travers d'enquêtes et d'actions de prévention auprès de différentes populations.

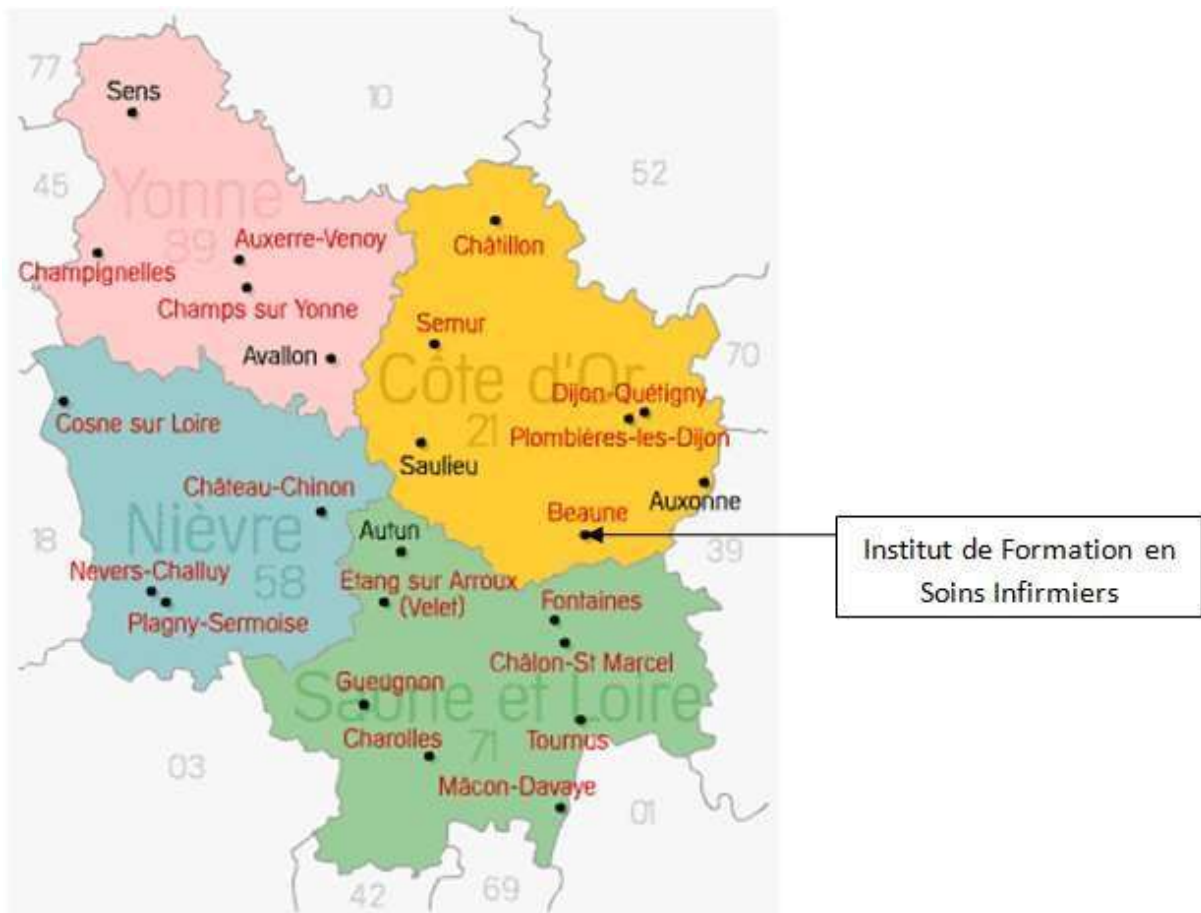
- **Virage ambulatoire**
- **Evolution des métiers et des modes de prise en charge.** L'institut résolument tourné vers l'avenir prépare les futurs professionnels à des pratiques de soins et des modes d'exercice innovants. Des intervenants territoriaux sont invités à venir présenter leurs missions aux étudiants : professionnels de maisons de santé, professionnels exerçant via des protocoles de coopération, praticien clinicien, IPA, acteurs de la télémédecine...
- **Respect du Droit des patients et la démocratie sanitaire : une attention particulière sera portée à ce que les étudiants(es), dès le début de leur formation, connaissent les droits et les modes de représentation des personnes prises en charge.**

Par ailleurs, parce qu'il s'agit là d'une problématique sociétale, territoriale, sanitaire, médicosociale et éthique majeure, l'équipe de l'institut a choisi une **inscription pédagogique transversale de la gériatrie sur l'ensemble de la formation car il existe une réelle problématique d'attractivité de ce secteur qui peine à recruter des personnels infirmiers.** Il s'agit de leur permettre d'en identifier toute la diversité et richesse d'exercice ainsi que la technicité en lien (trop souvent ignorée) ainsi que la spécificité d'exercice (interprofessionnalité, évaluation, démarche projet...). Ce focus disciplinaire est mobilisé tant au niveau des **enseignements théoriques** (cours, partages d'expériences, simulation, tables rondes éthiques, « *chambre de la chute* », jeux de rôles, mémoire collectif...) que **cliniques** (stages, développement de parcours de stage et projet de partenariat avec centre hospitalier gériatrique en région lyonnaise).

Conformément à *l'arrêté du 21 avril 2007 modifié notamment par les arrêtés du 17 avril 2018 et du 17 janvier 2020 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux*, la directrice soumet le projet pédagogique à la **validation de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut**. Ce projet est donc validé par les tutelles et partenaires : A.R.S., C.R., C.H. support ainsi que les représentants des étudiants(es) et des professionnels.

PRESENTATION DE L'IFSI DE BEAUNE

Situation géographique



La Bourgogne est une région qui se situe à quelques centaines de kilomètres au sud de Paris et s'étend jusqu'aux portes de Lyon. Grande région composée de **4 départements**, la ville de Dijon en est la préfecture.

Ainsi, située à 45 km au sud de Dijon, la ville de Beaune bénéficie d'une **situation géographique et touristique privilégiée** ainsi que d'un axe routier, autoroutier et ferroviaire permettant une grande facilité d'accès. La ville se situe également à proximité du CHU de Dijon et du CH de Chalon-sur-Saône.

Le territoire beaunois se caractérise par de fortes disparités (emploi, attractivité, accessibilité), un ralentissement démographique (solde migratoire déficitaire), un vieillissement démographique conséquent (supérieur à la moyenne nationale) et un taux de pauvreté important chez les jeunes.

Il existe une **forte employabilité régionale** pour la profession infirmière et le secteur gériatrique est fortement représenté à ce niveau.

L'institut de formation, dont l'**organisme gestionnaire** est l'établissement public de santé « **les Hospices Civils de Beaune** » dispense une formation en soins infirmiers (IFSI), une formation aide-soignante (IFAS) et des actions de formation professionnelle continue.

Soucieux de décliner les axes du **schéma régional des formations professionnelles 2017-2021** et de s'inscrire dans une logique de **formation continue tout au long de la vie**, l'IFSI accueille un quota autorisé de 3 promotions de **50 étudiants** (hors redoublements, reprises de cursus ou mutations) par voie de sélection (candidats issus de la formation professionnelle continue ou du dispositif PARCOURSUP).

Ressources humaines

La gestion et l'activité de l'institut sont assurées par :

- **Un directeur** des soins dont le temps est partagé entre l'IFSI et l'IFAS, responsable de :
 - **La conception et déclinaison** du projet d'institut intégrant les axes des plans nationaux de santé publique, du projet régional de santé, du schéma régional des formations sanitaires et sociales et du projet d'établissement d'adossement,
 - **L'organisation de la formation initiale et continue,**
 - **La gestion et l'organisation** de la formation continue à destination des professionnels
 - **L'animation et l'encadrement** de l'équipe pédagogique, administrative et technique
 - **La conception et la mise en œuvre d'une démarche qualité**
 - D'une **collaboration partenariale** efficiente
 - La mise en place d'un **plan de communication interne et externe**
- **Un cadre supérieur de santé adjoint de direction** dont le temps est partagé entre l'IFSI et l'IFAS, responsable de :
 - La **coordination pédagogique** en formations initiales et continues
 - La **coordination des stages**
 - La **conception et mise en œuvre de la démarche qualité**
 - **L'animation du réseau** partenariale pédagogique
- **Une équipe pédagogique** composée de 6 cadres de santé formateurs (dont 2 infirmières *faisant-fonction*). Ces personnels exercent à temps plein.
- **Une adjointe administrative à temps plein** en charge de l'activité administrative et de l'accompagnement des élèves dans leurs démarches.

- **Un documentaliste et chargé de communication** qui oriente et aide les élèves dans leurs recherches documentaires et collabore au plan de communication interne et externe de l'institut ainsi qu'à la démarche qualité. Il exerce à 80 %
- **Un agent d'entretien-logistique** qui exerce à temps plein.

Locaux

- **Locaux réservés à la formation**
 - 5 salles de cours (dont un amphithéâtre de 95 places)
 - 2 Salles de travaux pratiques équipées en laboratoire de simulation
 - 1 Salle informatique (11 postes)
 - 1 centre de documentation
- **9 bureaux de formateurs**
- **4 Locaux réservés à l'administration**
 - Secrétariat
 - Direction
 - Salle de réunion
 - Local à archive
- **Un espace restauration réservé aux étudiants(es)**

En 2013 et 2014, l'institut a bénéficié de travaux **d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**. Néanmoins de **nouveaux aménagements** sont nécessaires (ascenseur) suite à un audit réalisé en 2020. Ces travaux sont planifiés dans le rétro planning institutionnel des Hospices Civils de Beaune.

Un point d'histoire

Héritière d'un riche patrimoine historique et architectural, capitale des vins de Bourgogne, la ville de Beaune abrite également des formations post baccalauréat dont la formation en soins infirmiers.

La ville de Beaune se caractérise par une longue **tradition hospitalière** dont témoignent encore aujourd'hui **Les Hospices Civils** qui organisent chaque année la célèbre vente des vins internationale à visée caritative.

L'histoire des Hospices de Beaune débute en 1440 sous l'égide de **Nicolas Rolin** et de son épouse, **Guigone de Salins** qui créent une fondation pieuse. Il s'agit du premier hôpital pouvant accueillir et soigner des « *malades et des déshérités* » à titre gratuit et de « *l'accès aux soins pour tous* ».

Jusqu'en 2006, la communauté religieuse de l'Hôtel Dieu a participé activement à la gestion de l'établissement.

Toujours dans une volonté de répondre aux exigences du présent tout en respectant le passé, les religieuses et l'administration avaient accueilli au sein de l'Hôtel Dieu *une Ecole d'infirmières* dont les cours avaient débuté le 1^{er} octobre 1931.

C'est en 1980, que cette école fut fermée et installée dans des locaux nouvellement construits, ceux qui nous accueillent toujours à ce jour.

Les programmes de formation se sont succédé et à partir de 2009, la formation infirmière s'est inscrite dans le dispositif universitaire **LMD** (Licence, Master, Doctorat) et s'est universitarisée. Le statut d'« élèves » a alors cédé la place à celui d'« étudiants(es) » et la formation a obtenu le niveau de **grade licence**.

La vente des vins des Hospices Civils de Beaune permet aux étudiants(es) en soins infirmiers de participer à un évènement annuel international via la célèbre vente de charité au profit **d'associations caritatives** présidée par des personnalités médiatiques. Les étudiants(es) mettent au service de cette manifestation leurs compétences sur le plan relationnel, organisationnel, logistique et contribuent ainsi à renforcer le lien entre l'Institut de formation et l'Etablissement d'adossment.

Ainsi l'institut de Beaune, **riche de son histoire**, poursuit son évolution dans une **approche humaniste** afin de former **des infirmier(e)s responsables et compétent(e)s pour répondre de manière qualitative et efficiente aux besoins des usagers d'aujourd'hui dans un environnement toujours évolutif et mouvant**.

FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT

Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, a décentralisé la formation professionnelle du secteur sanitaire restée jusqu'alors sous la responsabilité de l'Etat.

La région est devenue compétente pour :

- **La répartition des quotas et des capacités d'accueil**
- **L'agrément des instituts et de leurs directeurs**
- **Le financement des instituts de formation** (fonctionnement et équipements)
- **Les aides aux étudiants(es)**

Le Conseil Régional assure le financement des organismes de formation paramédicaux.

L'Etat conserve la fixation des quotas nationaux et leur répartition par région ; il reste compétent en matière de pédagogie (**ARS**) et de délivrance des diplômes (**DREETS**).

Avec l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté du 23 Janvier 2020 relatif au diplôme d'état infirmier, l'université prend part à la formation en vue de l'obtention d'un Diplôme d'Etat Infirmier, valant **grade de licence** (article D.636-69 du code de l'éducation)

La mise en œuvre de ce partenariat a nécessité que les instituts de formation en soins infirmiers se réunissent en **groupement de coopération sanitaire (GCS)** afin de pouvoir établir une convention qui précise les modalités d'intervention de l'université dans les instituts. L'IFSI de Beaune fait partie du « **GCS IFSI de Bourgogne** » par conventionnement.

Le Centre Hospitalier (HCB) support demeure l'organisme gestionnaire.

Conformément à *l'arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux*, une **nouvelle gouvernance** et différentes **instances** ont été instituées:

- **Instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI)**, présidée par le directeur général de l'ARS ou son représentant.

Cette instance émet un **avis** sur :

- ✓ Budget, investissements, ressources humaines, mutualisation de moyens, équipements et locaux, rapport annuel d'activité pédagogique, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, bilans annuels des 3 sections, cartographie des stages, intégration institut dans schéma régional de formation.

Et valide :

- ✓ Le projet de l'institut
- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ La certification de l'institut

- **Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants** (SCTPSIE), présidée par le directeur de l'institut. Cette instance rend des **décisions** sur les situations suivantes :

- ✓ Actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge
- ✓ Demandes de redoublement formulées par les étudiants(es)
- ✓ Demande de césure

Elle est **informée** des mesures d'accompagnement des étudiants(es) en difficultés pédagogiques ou bénéficiant d'aménagement en cas de situation de handicap ou de grossesse.

- **Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires** (SCTSD)

Cette section est présidée par un représentant des enseignants (tirage au sort) et rend des **décisions** relatives aux **fautes disciplinaires** : Avertissement, blâme, exclusion

- **Section relative à la vie étudiante** : est présidée par le directeur de l'institut assisté d'un **vice-président étudiant**. Cette section traite tout ce qui est en lien avec la vie étudiante au sein de l'institut (ordre du jour co-construit par le directeur et le vice-président à partir des éléments recueillis auprès des promotions)

Un règlement intérieur précise le **fonctionnement et l'organisation de l'institut**.

Conformément à l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté *modifié par l'arrêté du 23 Janvier 2020 relatif au diplôme d'état infirmier*, la **commission d'attribution des crédits** (CAC) se réunit à l'issue de chaque semestre et à l'issue des sessions de rattrapage. Cette instance est présidée par le directeur de l'institut.

VALEURS MOBILISEES DANS LA FORMATION

La démarche pédagogique des formateurs s'appuie sur des valeurs qui constituent les fondements de la profession et des soins infirmiers.

La philosophie de la formation en soins infirmiers repose sur une conception **HUMANISTE** de l'Homme fondé sur les principes de **Respect, Dignité, Equité, Solidarité, Ethique et Laïcité**.

Les valeurs et principes déclinés et mobilisés par l'équipe pédagogique au sein des enseignements ainsi que requis par la profession infirmière sont :

Respect : base de la relation pédagogique, de la reconnaissance mutuelle, de la bienveillance et de l'altérité

- **Equité** : reconnaissance des droits des personnes dans la mise à disposition des moyens, l'**impartialité** de l'évaluation et le **respect** du règlement intérieur et des règles professionnelles
- **Humanisme** : foi en l'Homme et dans sa **capacité à évoluer** positivement. Solidarité, bienveillance, responsabilité
- **Bienveillance** : écoute, attention, intérêt, indulgence et non-jugement
- **Responsabilité** : conscience de la portée des actes et capacité à les assumer (autonomie et notion d'« acteur »)
- **Dignité** : reconnaissance de la valeur intrinsèque d'autrui et qui commande le respect
- **Intégrité** : inclut **honnêteté, loyauté, fiabilité**

Elles participent à la **construction de l'éthique et de l'identité professionnelle** des étudiants(es) en soins infirmiers. Elles doivent animer les actes et réflexions de l'équipe de l'institut au quotidien.

Autant de valeurs et de qualités qui permettront à l'infirmier(ère) **de participer**, dans son champ de compétences et dans le cadre de sa formation, **aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs**. Ces soins ayant pour objet de **promouvoir, protéger, maintenir et restaurer** la santé de la personne dans le respect de ses droits et de sa dignité.

En effet, son rôle s'inscrit dans une **approche globale** et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

FINALITES DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, l'étudiant(e) sera un infirmier **compétent, polyvalent, autonome, responsable, réflexif**

- Apte à répondre aux **besoins de santé** d'un individu ou d'un groupe dans le domaine **préventif, curatif, de réhabilitation et de réadaptation**,
- Apte à investir des **situations nouvelles** dans un contexte politico-médicoéconomique en mutation,
- Apte à reconnaître ses **émotions** et à les gérer avec l'analyse et la distance professionnelle requise,
- Capable de **questionnement, de réflexion, d'analyse** afin de donner du **sens** à ses actes,
- Capable d'assumer ses missions et responsabilités en tenant compte des **aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel**,
- Apte à **collaborer** avec les différents partenaires de santé afin d'offrir une prestation de qualité aux personnes soignées,
- Capable **d'analyser ses acquis et potentiels** afin de choisir un premier poste avec discernement
- Capable de **s'interroger sur ses** choix dans le but d'affiner son projet professionnel,
- Capable de participer à la **formation de ses pairs** et à **l'évolution de la profession**.

En intégrant la formation, l'apprenant s'engage dans un processus d'apprentissage et de professionnalisation qui lui permettra :

- Maturer une **posture professionnelle** adaptée aux différentes situations
- Construire son **identité professionnelle** (« *positionnement singulier dans un collectif de normes et de valeurs professionnelles partagées* »)
- Développer une **éthique professionnelle**
- Développer des capacités d'**analyse réflexive**
- Développer des capacités d'**identification et d'adaptation des processus émotionnels** aux situations professionnelles
- D'acquérir les connaissances et compétences lui permettant de devenir un **praticien compétent, autonome et réflexif**.

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Une des caractéristiques de la formation en soins infirmiers est qu'elle se déroule à part égale entre institut de formation et lieux de stage. C'est une **formation professionnelle d'adultes, universitaire et en alternance**.

Par conséquent, l'acquisition des compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes, dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle, repose sur la construction d'une **alternance intégrative** où les deux temps de formation interagissent. Il s'agit de construire une alternance qui réponde à l'intention pédagogique de collaboration entre l'institut et les lieux de stage autour de **situations apprenantes**. L'analyse des situations professionnelles et la maîtrise des différents concepts et connaissances vont participer à la construction des **compétences** attendues en fin de formation et de la **posture** en lien.

Cette pédagogie permet l'émergence et la **production de sens** car l'étudiant(e) va confronter ses savoirs à l'action. Ainsi, **l'analyse des situations de soins** va le conduire à cheminer au travers de trois paliers d'apprentissage : **comprendre, agir, transférer**.

Cette approche pédagogique vise **l'individualisation du parcours de formation** de l'étudiant(e) en tenant compte de sa **progression** dans l'acquisition des compétences et de sa manière de **développer son degré d'autonomie et de responsabilité**.

La pratique réflexive est valorisée car elle permet de mieux connaître les théories mobilisées dans l'action et les différents processus d'intervention. Elle est donc un moyen qui participe à la construction de la compétence, puisqu'elle-même, selon **l'approche socioconstructiviste**, ne peut être construite qu'en situation. Des regroupements d'étudiants(es) sont organisés sur les lieux de stage, des travaux cliniques ou pratiques sont positionnés à différents moments de la formation, à l'institut et en stage, afin de revenir sur les aspects théoriques, les processus, les stratégies et en dégager les **principes transposables** à de nouvelles situations.

Les modalités d'apprentissage relèvent d'une **pédagogie différenciée** qui s'appuie sur des **valeurs humanistes** et une **vision positive de l'étudiant**.

Par « *vision positive* », on entend créer des **conditions propices à l'apprentissage** dans une attitude de respect mutuel. Il s'agit notamment de communiquer clairement les attentes et les objectifs tout en étant attentifs aux besoins des étudiants(es). Le formateur met en place des stratégies pour développer la curiosité de l'étudiant(e), ainsi que son désir d'apprendre et d'évoluer. Il se positionne de manière à entrevoir le professionnel qu'il va devenir c'est-à-dire **acteur** de son processus d'apprentissage. Il devra également, tout au long de sa vie professionnelle, **s'inscrire dans une démarche permanente de développement de compétences et contribuer au développement des sciences infirmières**.

L'institut **développe** également des dispositifs intégrant les **nouvelles technologies** favorisant les **apprentissages** ainsi que **l'information et la communication**. Ainsi ont été mis en place un **site internet**, un **accès extranet** et un site dédié à la **documentation numérique**.

DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Si la technologie numérique connaît un **essor considérable** dans le champ des soins et des prises en charge médicales, paramédicales et sociales, les instituts de formation évoluent dans un environnement **où les technologies de l'information et de la communication occupent une place prépondérante**. Les technologies de l'information et de la communication (TICE) sont devenues des outils pédagogiques **au service de l'enseignement et de la formation**.

La crise sanitaire récente et ses adaptations nécessaires à la continuité pédagogique ont démontré l'intérêt et la **plus-value de ces nouvelles pratiques** pédagogiques innovantes. Nos nouvelles organisations **pédagogiques « hybrides »**, alternant des temps de formation présentiels et distanciels, ont nécessité un développement de l'utilisation du numérique et une **réflexion sur l'évolution des techniques et méthodes d'apprentissage** (« classes inversées », etc.) et de fait de notre projet pédagogique 2021/2024.

Au regard des attentes et besoins des publics apprenants, de l'évolution et adaptation nécessaire des méthodes d'apprentissage et pédagogiques et du contexte sanitaire et médico-social, notre **projet de modernisation**, adaptation et développement numérique répond à des **enjeux majeurs de formation professionnelle**. Il correspond également aux **orientations territoriales du schéma régional** des formations sanitaires et sociales.

Nos publics, issus majoritairement des générations « Y et Z » plébiscitent les pédagogies intégrant les **nouvelles technologies collaboratives** telles les plateformes d'apprentissage et MOOC, les outils de réalité virtuelle et simulateurs, les logiciels didactiques de type Serious Game.... Nous avons pu constater une réelle pertinence de ces dispositifs en terme de **dynamique pédagogique, facilitation d'apprentissages, motivation et interactivité**. Par ailleurs, la crise sanitaire a démontré la pertinence et la **nécessité du numérique au service de la continuité pédagogique**. **Du fait d'avoir pu, grâce au numérique, maintenir l'intégralité de la formation en période de pandémie, nous n'avons enregistré aucune rupture de parcours de formation ni décrochage**

A l'heure du développement généralisé des nouvelles technologies, nous devons nous inscrire dans une **démarche de réduction de la fracture numérique**.

Il est donc indispensable, aujourd'hui, en tant qu'organisme de formation de disposer d'un environnement numérique à la hauteur des enjeux de la formation professionnelle.

Un projet pédagogique intégrant le développement numérique :

Notre **projet pédagogique intègre 2 objectifs majeurs** en terme de développement numérique :

- **Evolution et adaptation des méthodes pédagogiques** en lien avec les caractéristiques et attendus des publics d'apprenants accueillis et les évolutions métiers
- **Réduction de la fracture numérique** en termes d'accès et d'usage

L'objectif de l'institut est de **poursuivre son développement numérique**, selon différents objectifs :

- **Evolution des pratiques pédagogiques** vers de nouvelles modalités : télé-enseignement, pédagogie inversée, réalité virtuelle, plateformes numériques...
- **Adaptation des supports techniques** de manière à garantir une efficacité et qualité de fonctionnement (non effectif actuellement)
- **Développement de partenariats et de mutualisations pédagogiques ou fonctionnelles** (établissements d'adossement ou de GHT, autres IFSI-IFAS, université...) :
- Développement de la **simulation en santé** (réalité virtuelle...)
- Egalité d'accès qualitatif **pour l'ensemble des apprenants à l'environnement numérique** de l'institut (mise à disposition de PC compatibles avec besoins capacitaires des plateformes et logiciels pédagogiques...)
- Développement de la **communication** de l'institut : refonte site internet, réseaux sociaux
- **Contribuer à l'attractivité de secteurs et professions en tension** par une meilleure valorisation des métiers et visibilité de l'offre de formation en lien

Une dynamique de développement numérique déjà engagée :

Depuis 2015, l'institut de Beaune a intégré le développement numérique dans ses pratiques et a adapté progressivement des méthodes pédagogiques à ce nouvel environnement :

- Création de **2 salles de simulation**,
- Création d'une **salle informatique** (11 PC) dédiée aux apprenants (usage libre)
- Développement des **équipements informatiques** : acquisition de matériel informatique (PC, écrans, vidéoprojecteurs)
- Mise à disposition gratuite de 13 PC portables pour les élèves et les étudiants
- Intégration **logiciel gestion documentaire** (AIDEL)
- Acquisition de **Quizz box** (logiciel de vote interactif)
- Mise en œuvre d'un **dispositif WIFI** à l'institut
- Acquisition de **2 simulateurs de vieillissement pathologique**,
- Intégration pédagogique de la **Plateforme Simforhealth** (réalité virtuelle)
- Intégration pédagogique de **moocs, e-learning, serious games**
- **Intégration dès 2023, de la plateforme d'anglais « Mischool »**

Pour cela, l'institut a investi **69 719,45€** prélevés sur les recettes de la taxe d'apprentissage depuis 2014.

Des perspectives pédagogiques et des enjeux nécessitant évolutions technologiques et acquisitions d'équipements

- **Intégration du distanciel et du téléenseignement** dans les formations infirmières et aide-soignante (un maximum de 70% de distanciel est prescrit dans les enseignements de la formation aide-soignante par l'Arrêté du 10 juin 2021, cours universitaires via plateforme numérique pour la formation en soins infirmiers...) :

- Intégration technique de la **visioconférence, dont un équipement mobile**, dans les salles de formation de l'institut (indispensable pour cours à distance, réunions professionnelles...)

- **Modernisation et adaptation techniques** indispensables à un usage adapté et optimal des équipements existants et sollicités :

- **Réseau wifi** (développement et amélioration nécessaire de l'existant)
 - Remplacement du **parc informatique** (PC, vidéoprojecteurs...) dans un objectif d'adaptation des matériels aux outils pédagogiques (logiciels, plateformes...) et modalités d'exercice professionnel (déplacements des formateurs sur lieux de stage, en réunion, télétravail, collaborations...)
 - Optimisation et adaptation des **équipements informatiques mis à disposition des apprenants**
- **Installation d'un support d'information numérique** (hall central) :
- Tableau d'affichage dynamique « *Digital Signage* »
- **Création d'un studio multimédia** :
- Développement et mise en œuvre innovante d'actions de communication (création de vidéos, plaquettes, flyers...)
 - Intégration pédagogique du multimédia (capsules vidéos...)

Des perspectives de partenariats et de mutualisations

- Initiation de **projet d'enseignements partagés** pour :

- Une uniformisation des contenus d'enseignement
- Une rationalisation des ressources humaines
- Un gain d'efficience (moyens, temps, organisation, coûts)

- Développement de **partenariats de coopération** :

- Acquisitions « partagées » d'équipements et dispositifs mutualisés (laboratoire multimédia...)

FORMATION THEORIQUE

L'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par l'arrêté du 23 Janvier 2020 relatif au diplôme d'état infirmier, prévoit les contenus de formation et organise leur dispensation en regard des référentiels d'activités et de compétences du métier infirmier.

Ainsi, le diplôme d'Etat d'infirmier est délivré à l'issue de l'obtention de **180 crédits européens** correspondant à l'acquisition des **dix compétences** devant être maîtrisées par tout professionnel infirmier. Celles-ci sont inscrites dans la réglementation figurant au **code de la santé publique**.

Les dix compétences :

- 1/ Evaluer une situation clinique et établir un **diagnostic** dans le domaine infirmier
- 2/ Concevoir et conduire un **projet de soins** infirmiers
- 3/ Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4/ Mettre en œuvre des **actions à visée diagnostique et thérapeutique**
- 5/ Initier et mettre en œuvre des **soins éducatifs et préventifs**
- 6/ Communiquer et **conduire une relation** dans un contexte de soins
- 7/ **Analyser la qualité des soins** et améliorer sa pratique professionnelle
- 8/ Rechercher et traiter des **données professionnelles et scientifiques**
- 9/ **Organiser et coordonner** des interventions soignantes
- 10/ **Informier et former** des professionnels et des personnes en formation

La compétence se définit comme un ***ensemble de connaissances, de savoir-faire et de comportements mobilisés dans une action, adaptés à la complexité des situations et transférables à d'autres situations.***

Par conséquent, la formation est organisée pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises notamment au travers des unités d'intégration qui permettront à l'étudiant de mobiliser l'ensemble de ses savoirs autour de situations professionnelles.

Les méthodes pédagogiques utilisées, conduiront l'étudiant(e) à adopter une **posture réflexive** qui lui permettra de fixer les savoirs afin de les rendre disponibles et mobilisables lors d'autres travaux.

Ainsi, différentes méthodes peuvent être utilisées conjointement :

- **La transmission** : il s'agit de transmettre des savoirs considérés comme essentiels. Ceux-ci sont plus généralement transmis sous la forme de **cours magistraux** qui peuvent être en amont ou en aval de l'expérience professionnelle.
- **L'application** consiste à **montrer** à l'étudiant(e). Il s'agit plus généralement de **travaux dirigés**. Ces cours servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques. Il s'agit de mettre en **synergie** les divers enseignements et la réalisation

des soins infirmiers afin de **donner du sens** au travers d'exposés, d'exercices, et de situations cliniques et ainsi répondre aux besoins de santé des populations. Cette méthode permet de réaliser une formation au plus près des besoins des étudiants(es), visant **l'individualisation des apprentissages** par l'utilisation de **méthodes interactives**.

Elle est également déclinée au travers de la réalisation **d'enquêtes et d'audit** en lien avec le service qualité de l'hôpital d'adossment.

- **La transposition/transférabilité** consiste à induire une démarche d'utilisation des savoirs transmis précédemment dans des situations particulières. Cette approche pédagogique sera privilégiée dans les **unités d'intégration** portant sur l'étude des situations de soins ou « situations cliniques ». Elles comportent des **analyses de situations** préparées par les formateurs et les professionnels de terrain, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.
L'étudiant(e) théorise, utilise des concepts, mobilise des connaissances qu'il met en relation avec des situations professionnelles. Le formateur souligne la singularité des situations et aide l'étudiant(e) à identifier les concepts transférables à d'autres situations.
- **L'étude des représentations** des étudiants(es) consiste à prendre en considération leur réalité. Le formateur les aide à confronter leur vision à celle des autres ainsi qu'à la réalité professionnelle et à en faire l'analyse.
- **L'expérimentation** consiste à mettre l'étudiant(e) en situation d'apprendre par lui-même ; il s'agit de le conduire à tester, à explorer, à essayer, à lui faire vivre les situations.
- **La simulation** consiste à placer l'étudiant(e) en situation de résolution de problème. C'est une méthode de type **expérientielle**. La situation est fictive, ce qui lui permet de se familiariser avec différentes problématiques.
Le développement de la simulation en pédagogie, répondant au principe « *jamais la première fois sur le patient* », permet à l'étudiant(e) d'expérimenter, de développer des savoir-faire, d'analyser et de transposer à d'autres situations.
Les séquences pédagogiques utilisant la simulation répondent à une méthodologie spécifique structurée en 3 phases : réunion préparatoire, déroulement du scénario, débriefing.
- **L'immersion professionnelle** consiste à placer l'étudiant(e) dans un contexte professionnel réel.

Tout au long de la formation, l'accent sera mis sur le **développement des aptitudes personnelles** et la construction de **l'identité professionnelle** afin de mettre en adéquation les comportements et attitudes qui dépendent de l'individu avec la réalité et les exigences professionnelles.

Certains enseignements sont **mutualisés** avec les élèves aides-soignants en vue de développer la modélisation des concepts **d'interprofessionnalité et de collaboration**.

Durée de la formation

La formation en soins infirmiers alterne des temps d'enseignements théoriques et des temps de formation clinique à parts égales : **2100h de théorie et 2100h de stage sur 36 mois**

L'enseignement en institut est dispensé sur la base de **35 heures par semaine** dont les modalités sont prévues par les responsables de l'IFSI. La **durée de présence en stage est de 35 heures par semaine** dont les modalités d'organisation sont prévues par les responsables de l'encadrement en stage.

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire.

Répartition de la charge de travail de l'étudiant(e)

Semestres	CM	TD	CM + TD	Stages	CM + TD + Stages	Temps personnel guidé, suivi pédagogique, supervision, travaux entre étudiants	Temps de travail CM+TD + Stage + TPG	Charge de travail personnelle complémentaire estimée
S1	231	234	465	175	640	60	700	100
S2	126	183	309	350	659	41	700	150
S3	118	177	295	350	645	55	700	150
S4	109	187	296	350	646	54	700	150
S5	116	184	300	350	650	50	700	150
S6	50	85	135	525	660	40	700	200
Total	750	1050	1800	2100	3900	300	4200	900

Unités d'enseignement

La formation théorique propose **quatre types d'unités d'enseignement** :

- Des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « **contributifs** » aux savoirs infirmiers
- Des unités d'enseignement de savoirs dits « **constitutifs** » des compétences infirmières
- Des « **unités d'intégration** » des différents savoirs et leur **mobilisation en situation**
- Des unités de « **méthodologie et de savoirs transversaux** »

Ces unités d'enseignement couvrent **6 champs** soit :

- **Sciences humaines et droit**
- **Sciences biologiques et médicales**
- **Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes**
- **Sciences et techniques infirmières, interventions**
- **Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière**
- **Méthodes de travail**

Semestre 1

1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET DROIT	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 1. 1. S1 Psychologie, sociologie, anthropologie (C6)	40	15	20	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	3
UE 1. 3. S1 Législation, éthique, déontologie (C7)	20	20	10	Evaluation écrite	2
TOTAL	60	35	30		5
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 2. 1. S1 Biologie fondamentale (C4)	20	5	0	Evaluation écrite de connaissances	1
UE 2. 2. S1 Cycle de la vie et grandes fonctions (C4)	45	15	15	Evaluation écrite de connaissances	3
UE 2. 4. S1 Processus traumatique (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
UE 2. 10. S1 Infectiologie, hygiène (C3)	20	20	10	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	2
UE 2. 11. S1 Pharmacologie et thérapeutiques (C4)	35	10	5	Evaluation écrite des connaissances	2
TOTAL	150	60	40		10
3.SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, FONDEMENTS ET METHODES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 3.1. S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière (C1)	15	25	10	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	2
TOTAL	15	25	10		2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 4. 1. S1 Soins de confort et de bien-être (C3)	6	34	10	Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur,	2
TOTAL	6	34	10		2
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 5. 1. S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens (C3)		35	15	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	2

UE 5. 8 Stage professionnel	5 semaines				5
TOTAL		35	15		7
6. METHODES DE TRAVAIL	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 6. 1 S1 Méthodes de travail et TIC		25	25	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	2
UE 6. 2 S1 Anglais		20	32	Présence et participation active	2
TOTAL		45	57		4
TOTAL GENERAL	231	234	60+100		30

Semestre 2

1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET DROIT	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 1. 1. S2 Psychologie, sociologie, anthropologie (C6)	25	10	15	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	2
UE 1.2. S2 Santé publique et économie de la santé (C5)	20	15	15	Evaluation écrite de connaissances	2
TOTAL	45	25	30		4
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 2.3. S2 Santé, maladie, handicap, accident de la vie (C1)	15	15	20	Evaluation écrite de connaissances	2
UE 2.6. S2 Processus psychopathologiques (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
TOTAL	45	25	30		4
3.SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, FONDEMENTS ET METHODES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 3.1. S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière (C1)	5	25	20	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	2
UE 3.2. S2 Projet de soins infirmiers (C2)	5	15	5	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins	1
TOTAL	10	40	25		3
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 4.2. S2 Soins relationnels (C6)	3	15	7	Travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts	1

UE 4.3. S2 Soins d'urgence (C4)	6	15	4	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence	1
UE 4.4. S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical (C4)	7	23	20	Calculs de doses appliqués en situation simulée	2
UE 4.5. S2 Soins infirmiers et gestion des risques (C7)	10	10	5	Evaluation écrite de connaissances	1
TOTAL	26	63	36		5
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 5.2. S2 Evaluation d'une situation clinique (C1)		20	30	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	2
UE 5.8 S2 Stage professionnel	10 semaines				10
TOTAL		35	30		7
6. METHODES DE TRAVAIL	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 6.2 S2 Anglais		10	32	Présence et participation active	2
TOTAL		10	32		2
TOTAL GENERAL	126	183	41+ 150		30

Semestre 3

1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET DROIT	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 1.2. S3 Santé publique et économie de la santé (C5)	20	20	35	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé	3
TOTAL	20	20	35		3
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 2.5. S3 Processus inflammatoires et infectieux (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
UE 2.8. S3 Processus obstructifs (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
UE 2.11. S3 Pharmacologie et thérapeutiques (C4)	15	5	5	Evaluation écrite de connaissances	1

TOTAL	75	25	25		5
3.SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, FONDEMENTS ET METHODES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 3.2. S3 Projet de soins infirmiers (C2)	5	15	5	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint	1
UE 3.3. S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité (C9)	10	10	5	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	1
TOTAL	15	25	10		2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 4.2. S3 Soins relationnels (C6)	4	36	10	Mise en situation d'entretien lors des travaux dirigés	2
UE 4.6. S3 Soins éducatifs et préventifs (C5)	4	21	25	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	2
TOTAL	8	57	35		4
5.INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 5.3. S3 Communication, conduite de projet (C2, C6)		40	60	Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins	4
UE 5. 8 S3Stage professionnel	10 semaines				10
TOTAL		40	60		14
6. METHODES DE TRAVAIL	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECT S
UE 6. 2 S3 Anglais		10	32	Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	2
TOTAL		10	32		2
TOTAL GENERAL	118	177	55+ 150		30

Semestre 4

1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET DROIT	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 1.3. S4 Législation, éthique, déontologie (C7)	30	20	25	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint	3
TOTAL	30	20	25		3
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 2.7. S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
TOTAL	30	10	10		2
3.SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, FONDEMENTS ET METHODES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 3.4. S4 Initiation à la démarche de recherche (C8)	20	15	15	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	2
UE 3.5. S4 Encadrement des professionnels de soins (C10)	10	20	20	Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	2
TOTAL	30	35	35		4
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 4.3. S4 Soins d'urgence (C4)	3	18	4	Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints	1
UE 4.4. S4 Thérapeutique et contribution au diagnostic médical (C4)	6	34	10	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	2
UE 4.5. S4 Soins infirmiers et gestion des risques (C7)	10	10	5	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	1
UE 4.6. S4 Soins éducatifs et préventifs (C5)		15	35	Action éducative individuelle ou collective, auprès d'une personne ou d'un groupe	2
TOTAL	19	77	54		6
5.INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS

UE 5.4. S4 Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires (C5, C10)		40	60	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	4
UE 5.8 S4 Stage professionnel	10 semaines				10
TOTAL		40	60		14
6. METHODES DE TRAVAIL	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 6.2 S4Anglais		5	30	Traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel	1
TOTAL		5	30		1
TOTAL GENERAL	109	187	54+150		30

Semestre 5

2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 2.6. S5 Processus psychopathologiques (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
UE 2.9. S5 Processus tumoraux (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
UE 2. 11. S5 Pharmacologie et thérapeutiques (C4)	30	10	10	Evaluation écrite de connaissances	2
TOTAL	90	30	30		6
3.SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, FONDEMENTS ET METHODES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 3.3. S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité (C9)	10	20	20	Travail d'analyse critique d'un mode d'analyse du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	2
TOTAL	10	20	20		2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 4.2. S5 Soins relationnels (C6)		20	5	Analyse d'une situation relationnelle	1

UE 4.4. S5 Thérapeutique et contribution au diagnostic médical (C4)	6	34	10	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	2
UE 4.7. S5 Soins palliatifs et de fin de vie (C4)	10	20	20	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo...) de soins palliatifs et /ou de fin de vie	2
TOTAL	16	74	35		5
5.INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 5.5. S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins (C4, C9)		40	60	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	4
UE 5.7 S5 UE Optionnelle		10	15	Compte-rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	1
UE 5. 8 S5 Stage professionnel	10 semaines				10
TOTAL		50	75		15
6. METHODES DE TRAVAIL	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 6. 2 Anglais		10	32	Présentation en anglais d'un article professionnel	2
TOTAL		10	32		2
TOTAL GENERAL	116	184	50+150		30

Semestre 6

3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, FONDEMENTS ET METHODES	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 3.4. S6 Initiation à la démarche de recherche (C8)	20	10	20	Travail écrit, mémoire de fin d'études	2
TOTAL	20	10	20		2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES, INTERVENTIONS	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS

UE 4.8. S6 Qualité des soins, évaluation des pratiques (C7)	30	20	25	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	3
TOTAL	30	20	25		3
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 5.6. S6 Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles (C7, C8)		40	160	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	8
UE 5.7 S6 UE Optionnelle		10	15	Compte-rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	1
UE 5.8 S6 Stage professionnel	15 semaines				15
TOTAL		50	175		24
6. METHODES DE TRAVAIL	CM	TD	Tr Per	Modalités d'évaluation	ECTS
UE 6.2 S6 Anglais		5	32	Rédaction de l'abstract du travail de fin d'études	1
TOTAL		5	32		1
TOTAL GENERAL	50	85	40+200		30

Service sanitaire

Dans le cadre d'une volonté gouvernementale, de la stratégie nationale de santé et Suite au **rapport**

VAILLANT, le service sanitaire a été généralisé à l'ensemble des formations en santé dès la rentrée 2019.

Il s'agit d'initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la **prévention primaire**, de la **promotion de la santé** et de développer leur **compétence à mener des actions auprès de tous publics**.

➤ Objectifs et principes :

- ✓ Assurer des **actions de prévention et de promotion de la santé** auprès de publics divers (écoles, EHPAD, entreprises...)
- ✓ **Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé** en déployant des actions auprès des plus fragiles
- ✓ Favoriser l'**autonomie des étudiants** dans le cadre d'une **pédagogie par projet** et renforcer le sens de leur **engagement**

- ✓ Favoriser l'**interprofessionnalité et l'interdisciplinarité** des étudiants en santé □
Organisation :

Le service sanitaire concerne la **deuxième année de formation**, les unités d'enseignement **1.2S2, 1.2S3 et 4.6S3** et **l'action de prévention est intégrée aux périodes de stage des semestres 3 et 4** (sauf en périodes de crise sanitaire où cela n'a concerné que le stage de semestre 4) relatives à la typologie « *Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie* ». Le service sanitaire vaut **5 crédits européens** (ECTS).

Il est organisé et coordonné en partenariat avec **l'UFR Santé de l'Université de Bourgogne**.

Simulation pleine échelle et simulation numérique

La simulation en santé est une méthode pédagogique **expérientielle**. Elle permet d'aborder avec les étudiants(es) différentes situations de soins et ainsi préparer les futurs professionnels à une prise de poste via un niveau de compétences important. Elle est intégrée tout au long de la formation dans **19 unités d'enseignement** (soins relationnels, projet de soins infirmiers, éducation à la santé et éducation thérapeutique, soins palliatifs, entretiens thérapeutiques et de positionnement, ateliers pratiques...) sous **différentes formes** (Serious Games, jeux de rôles, simulateur de vieillissement pathologique et de handicap, plateforme Simeforhealth...). L'utilisation des méthodes de simulation et de réalité virtuelle permet aux apprenants d'expérimenter, de vivre et d'être placés en situation (de soignant, de patient, de résident, de tuteur, de recrutement...) au plus près du réel. Il s'agit pour l'apprenant de **s'entraîner de manière sécurisée** (« *jamais la première fois sur un patient* ») à prendre en charge des personnes et à gérer des situations complexes et variées.

Les simulateurs numériques permettent aux étudiants(es) d'expérimenter différents scénarii et ainsi apprendre de leurs erreurs au travers de la prise en soins de patients virtuels. Au cours de ces enseignements et pratiques simulées les étudiants(es) mobiliseront leurs **connaissances, l'analyse réflexive, le raisonnement clinique, protocoles et procédures**.

Ces **séquences pédagogiques très interactives** permettent également aux formateurs **d'évaluer les niveaux de compétences des étudiants(es)** et d'ajuster les enseignements et parcours en fonction.

La simulation est utilisée lors de certaines **évaluations** d'unités d'enseignement.

Culture de la qualité et gestion des risques

Afin **d'acculturer les futurs professionnels à la démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles associée à la gestion des risques**, ce focus est abordé de manière **transversale** durant les 3 années de formation et plus spécifiquement au travers des unités d'enseignement qui leur sont dédiées.

Dès le 1^{er} semestre la sécurité des soins, **l'évaluation et la prévention des risques** sont des axes majeurs déclinés dans les unités d'enseignement concernant **l'hygiène, les soins de confort et de bien-être**. Au second semestre, l'unité d'enseignement concernant la gestion des

risques vise à initier les étudiants(es) au process de sécurité et qualité des soins par l'étude des différents **risques hospitaliers afférents aux soins**. Cette unité vise également à l'intégration par l'étudiant(e) de cette démarche dans son raisonnement professionnel.

Un des axes majeurs de la deuxième année a pour objectif la **culture de la prévention en santé, de l'éducation en santé et de l'éducation thérapeutique**. Le second axe vise à doter les apprenants de **méthodes et moyens d'analyse multifactorielle** des situations à risque. En troisième année les enseignements en matière de qualité et gestion des risques sont consolidés au travers de l'analyse des situations de soins étudiées. L'unité d'enseignement concernant la qualité des soins requiert des étudiants(es) **l'élaboration complète d'un dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles** (chambre des erreurs) à destination des autres apprenants. Ils réalisent la totalité du processus.

La **sécurité et la gestion des risques du médicament** sont également abordées de façon transversale au travers des unités spécifiques à la pharmacologie, mais également dans toutes les unités de processus relatives au projet de soins, les unités intégratives et les ateliers de pratiques professionnelles.

Modalités d'évaluation

Les enseignements semestriels donnent lieu à **deux sessions d'examen**. La seconde concerne les **rattrapages** des deux semestres précédents. Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée au deux sessions, la deuxième note est retenue.

En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens (ECTS)
Le nombre de crédits affecté à chaque unité d'enseignement est utilisé comme coefficient pour le calcul des moyennes générales en fin de chaque semestre.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée soit par un **contrôle continu** et régulier, soit par un **examen terminal**, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

A l'institut, les évaluations sont **construites en collaboration formateurs/ intervenants**. Elles sont soumises à l'avis d'un **comité de lecture** composé de la directrice et de formateurs afin de vérifier que les questions soient bien en adéquation avec les objectifs d'évaluation.

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de **capitalisation et de compensation**. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles, ou par application des modalités de compensation.

Ainsi, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même semestre, en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues

par l'étudiant pour ces unités **ne soit inférieure à 9 sur 20**. Les unités d'enseignement qui **donnent droit à compensation** sont :

Semestre	Unités d'enseignement
<u>Semestre 1</u>	1.1S1 Psychologie, sociologie, anthropologie et 1.3.S1 Législation, éthique et déontologie 2.1S1 Biologie fondamentale et 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions 2.10.S1 Infectiologie et hygiène et 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques
<u>Semestre 2</u>	1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie et 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière et 3.2.S2 Projet de soins infirmiers
<u>Semestre 3</u>	3.2.S3 Projet de soins infirmiers et 3.3.S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et Inter professionnalité 4.2.S3 Soins relationnels et 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs
<u>Semestre 4</u>	3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche et 3.5.S4 Encadrement des professionnels de soins 4.3.S4 Soins d'urgence et 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques
<u>Semestre 5</u>	4.2.S5 Soins relationnels et 4.7.S5 Soins palliatifs et fin de vie

Les compétences s'obtiennent **de façon cumulée** :

- Par la validation de la **totalité des unités d'enseignement** en relation avec la compétence
- Par l'acquisition de l'ensemble des **éléments de la compétence évaluée lors des stages**
- Par la **validation des actes, activités et techniques de soins** évalués soit en stage, soit en institut de formation

Compétence 1 : « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

- UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
- UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière □ UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière

Compétence 2 : « Concevoir et conduire un projet de soins »

- UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers
- UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers

Compétence 3 : « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

- UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène
- UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien-être

Compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

- UE 2.1.S1 Biologie fondamentale
- UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions
- UE 2.4.S1 Processus traumatiques
- UE 2.5.S3 Processus inflammatoires et infectieux
- UE 2.6.S2 Processus psychopathologiques
- UE 2.6.S5 Processus psychopathologiques
- UE 2.7.S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs
- UE 2.8.S3 Processus obstructifs
- UE 2.9.S5 Processus tumoraux

- UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques
- UE 2.11.S3 Pharmacologie et thérapeutiques
- UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques
- UE 4.3.S2 Soins d'urgence
- UE 4.3.S4 Soins d'urgence
- UE 4.4.S2 Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
- UE 4.4.S4 Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
- UE 4.4.S5 Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
- UE 4.7.S5 Soins palliatifs et fin de vie

Compétence 5 « *Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs* »

- UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé
- UE 1.2.S3 Santé publique et économie de la santé
- UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs
- UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs

Compétence 6 : « *Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins* »

- UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie
- UE 1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie
- UE 4.2.S2 Soins relationnels
- UE 4.2.S3 Soins relationnels
- UE 4.2.S5 Soins relationnels

Compétence 7 : « *Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle* »

- UE 4.5.S2 Soins infirmiers et gestion des risques
- UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques
- UE 1.3.S1 Législation éthique, déontologie
- UE 1.3.S4 Législation éthique, déontologie
- UE 4.8.S6 Qualités des soins et évaluation des pratiques

Compétence 8 : « Rechercher des données professionnelles et scientifiques »

☐ UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche

- UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche

Les deux unités transversales contribuent également à l'acquisition de cette compétence

UE 6.1. Méthode de travail et TIC

- UE 6.2. Anglais

Compétence 9 : « Organiser et coordonner des interventions soignantes »

- UE 3.3.S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité
- UE 3.4.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité

Compétence 10 : « Informer et former des professionnels en formation »

☐ UE 3.5.S4 Encadrement des professionnels de soins

Dans chacun des semestres, une unité d'intégration concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences

- UI 5.1.S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens
- UI 5.2.S2 Evaluation d'une situation clinique
- UI 5.3.S3 Communication et conduite de projet
- UI 5.4.S4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires
- UI 5.5.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
- UI 5.6.S6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles

A ces unités d'enseignement s'ajoutent **deux unités optionnelles**. Celles-ci se déroulent au cours des deux derniers semestres (5 et 6). Elles permettent d'approfondir un domaine d'exercice de la profession infirmière et de mener une réflexion sur un **choix possible d'orientation à l'issue de la formation**.

FORMATION CLINIQUE EN STAGE

Le stage, **temps fort de la professionnalisation**, représente **50% de la formation : 2100 heures** de stage soit **60 semaines** dont **3 semaines de service sanitaire** (105h).

Terrain d'application et de mobilisation des enseignements théoriques et lieu de formation, il permet de découvrir, d'expérimenter, de comprendre.

En effet, la **confrontation et l'analyse des situations complexes** et des activités réalisées conduisent l'étudiant à **s'approprier des savoirs et à développer des compétences**. La rencontre des différents acteurs contributifs aux prises en charge participe à la **construction de la posture et de l'identité professionnelle de l'étudiant**.

La **cadre supérieur chargé de missions transversales est en responsabilité de la coordination des stages cliniques (gestion des stages et interlocuteur privilégié)**. Les stages donnent lieu à des **indemnités** et à des **frais de transport**.

Alternance

Partant de ces concepts, l'équipe pédagogique prend un soin tout particulier à **organiser l'alternance et les parcours de stage des étudiants**.

D'un point de vue général, l'alternance se construit en prenant en compte **différents paramètres** tels que :

- **Le référentiel de formation,**
- **L'offre de stage**
- **Les objectifs d'apprentissage de l'année de formation**
- **Les besoins de l'étudiant** (typologies, objectifs d'apprentissage domiciliation et situation personnelle...),
- **Les ressources et spécificités** des lieux de stage.

La formation clinique comporte **15 semaines de stage en 1ère année, 17 semaines en 2ème année, 25 semaines en 3ème année**. L'offre de stage et son organisation offrent la possibilité aux étudiants(es) de réaliser des stages correspondant aux **4 typologies prescrites** par le référentiel de formation mais également dans les « zones » de prises en charges prévalentes : **structures sanitaires, médicosociales, ambulatoires et domicile**.

Le dispositif de formation en soins infirmiers à Beaune garanti à chaque étudiant(e) de réaliser **au moins un stage de typologie « MCO » avant d'accéder en 3ème année** de formation.

Les stages s'organisent dans un **périmètre de 50 kms** de Beaune, en secteur urbain, semi-urbain ou rural avec une possibilité de stage hors région voire en Union européenne (Bruxelles). Un projet de stage en santé communautaire à l'international est en cours (Grand nord Québec). **L'IFSI dispose de 188 terrains de stages représentant 63 structures**.

Objectifs de stage

De plus, avant chaque stage, les étudiants élaborent, **en travail guidé avec les formateurs**, des **objectifs qui doivent être en adéquation** avec :

- **Les objectifs d'apprentissage de l'année de formation,**
- **Les spécificités de la structure d'accueil,**
- **Les besoins d'apprentissage de l'étudiant au regard de son cursus antérieur**
- **Le projet professionnel de l'étudiant (stage au choix).**

Ces objectifs sont supervisés par le formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant et communiqués à l'équipe responsable de l'encadrement.

Durée de stage

Dans un objectif de professionnalisation, d'apprentissage, de diversité de parcours de stage, d'accès à certains lieux de stage chaque stage n'est pas effectué systématiquement sur une seule période de 10 ou 15 semaines en un même lieu. Certains stages se déroulent sur 2 périodes et lieux distincts.

Le stage du premier semestre est de 5 semaines, il s'effectue dans un même lieu.

Les stages des semestres 2 et 3, s'effectuent en **2 périodes de 5 semaines** sur **des lieux différents**.

Le stage de semestre 4 a une durée de **7 semaines** sur **une seule période** et **un même lieu**.

Le stage de semestre 5 a une durée de **10 semaines** et s'effectue sur **une seule période** et un **même lieu**.

Les stages du semestre 6 sont réalisés en 2 périodes de 5 et 10 semaines sur deux lieux de stage différents. Le choix de l'un de ces stages peut être laissé à l'étudiant en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique.

Les stages s'effectuent sur la base de **35 heures par semaine**. **Les horaires peuvent varier en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage**. Les horaires en 12h, de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles à partir du semestre 3 sous réserve d'un intérêt pédagogique et d'une validation par le directeur de l'institut.

Chaque stage fait l'objet d'une **convention** tripartite (étudiant, directeur institut, directeur lieu de stage) fixant les droits et obligations des parties ainsi que les modalités des stages.

L'accueil d'étudiants ne peut se réaliser que sur des lieux de stage « **qualifiés** » : **convention de stage, charte d'encadrement et livret d'accueil**. Il est par ailleurs attendu que les structures d'accueil aient défini une **politique de stage** et soient engagés dans un **processus de professionnalisation des tuteurs**.

Suivi en stage

Chaque formateur assure la **référence** de différents terrains de stage.

Pour chaque stage les étudiants rencontrent le formateur référent lors **d'une visite en stage**.

Un **suivi spécifique** peut être réalisé à la demande des professionnels du lieu de stage, de l'étudiant ou du formateur.

Chaque semestre un **temps d'expression animé par une psychologue** est réservé aux étudiants.

SUIVI PEDAGOGIQUE

Le suivi pédagogique est un **accompagnement personnalisé** de l'étudiant lui permettant de développer ses potentialités d'apprentissage, d'acquérir la capacité à transférer ses acquis dans de nouvelles situations et de questionner son projet professionnel dans l'objectif de le confirmer ou de l'infirmer. Ce temps peut être également un temps de **régulation**.

Ce temps privilégié doit ainsi participer au processus de professionnalisation de l'étudiant ainsi qu'à sa construction identitaire et posturale.

Le suivi pédagogique concernera autant le **suivi individuel** de l'étudiant que le **suivi collectif** des étudiants dont le formateur est référent.

Suivi pédagogique individuel

L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 23 Janvier 2020 relatif au diplôme d'état infirmier, stipule que :

Article 32 : « [...] Le formateur de l'institut de formation, référent pédagogique de l'étudiant, prend connaissances des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du tuteur pour proposer à la commission d'attribution des crédits de formation la validation du stage ».

Article 34 : « [...] Chaque semestre, excepté le dernier, le formateur responsable du suivi pédagogique présente à la commission d'attribution des crédits, les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant ».

Ainsi, au sein de l'institut, pour répondre aux dispositions ci-dessus, l'équipe pédagogique envisage ce temps comme un instant au cours duquel doit s'établir une **relation de confiance** dans un contexte **bienveillant** et où la singularité de l'étudiant sera prise en compte.

La mission du **formateur référent de suivi pédagogique** consiste à :

- Assurer la liaison au sein de l'équipe pédagogique,
- Réaliser les synthèses de stage et de dossier pédagogique,
- Faire le point sur les acquis et la progression de l'étudiant
- Proposer l'attribution des ECTS de stage en commission d'attribution des crédits.
- Proposer l'adaptation du parcours de formation dans les limites des prérogatives du référentiel.

Autant d'aspects qui impliquent **compétence, collaboration, analyse, éthique et réflexion collégiale**.

Chaque formateur est responsable du **suivi pédagogique individuel d'un groupe d'étudiants** défini en 1^{ère} année et **suit ce même groupe durant les 3 années de formation**.

Périodicité

Un entretien est effectué en **fin de semestre** avec chaque étudiant afin d'effectuer le bilan de ses acquisitions.

Des entretiens peuvent également être réalisés à la demande du formateur référent de suivi ou de l'étudiant lors de problématiques particulières.

Durée

Selon le niveau de formation, les problématiques abordées, l'entretien peut durer de **30 mn à 1 heure**.

Modalités

L'entretien s'appréhende dans une **démarche contractuelle** dont le cadre doit être présenté à l'étudiant.

L'étudiant et le formateur devront avoir préalablement **préparé cet entretien** selon les éléments indiqués ci-dessous.

Les **outils** pédagogiques nécessaires à cet entretien seront apportés par l'étudiant : port folio, livret des actes et activités...

Les **points abordés** seront selon le degré de formation :

- Résultats théoriques et cliniques
- Acquisitions transférables
- Analyses de situation
- Projet professionnel
- Parcours de formation
- Modalités et objectifs d'apprentissage
- Travail de fin d'études
- Vécu de formation

Il s'agit d'un entretien fondé sur une **démarche réflexive** et de progression qui sera **tracé dans le dossier pédagogique informatisé** de l'étudiant.

Les données consignées sont portées à sa connaissance ainsi que la synthèse.

Contrat pédagogique

Ce **contrat** (étudiant et formateur référent du suivi pédagogique) est une **modalité d'accompagnement pédagogique individualisé** visant à optimiser le processus de formation et à l'évaluer sur des périodicités prédéfinies. Cet outil constitue également un élément s'intégrant dans **l'analyse du parcours** de l'étudiant.

Suivi pédagogique collectif

Il concerne :

Le suivi pédagogique du groupe d'étudiant dont le formateur est référent.

□ Les suivis pédagogiques de promotion (effectués par référents d'année) :

- Approche collective du groupe
- Information
- Régulation
- Analyse de situation
- Dynamique de groupe
- Vie étudiante

Avant le départ en stage, un temps de suivi pédagogique collectif est systématiquement organisé relatifs aux objectifs de stage.

De même, à **chaque fin de semestre** un temps est organisé avec les formateurs référents d'année et la directrice pour faire le **bilan qualitatif et quantitatif** des différents enseignements, des stages et de la vie à l'institut.

Chaque fin de semestre, une **enquête de satisfaction** concernant les unités d'enseignement du semestre est renseignée par les étudiants.

RAISONNEMENT CLINIQUE ET PRATIQUE REFLEXIVE

Le raisonnement clinique est le **processus intellectuel** par lequel tout soignant mobilise au quotidien ses connaissances théoriques et pratiques et ses compétences relationnelles pour offrir à chaque personne ou groupe de personnes, des soins adaptés à la situation. Il s'appuie sur une conception humaniste des soins basée sur les valeurs prônées dans l'institut.

L'apprentissage du raisonnement clinique infirmier vise à :

- Prendre soin d'un individu dans une **approche globale** tout en tenant compte de sa singularité,
- Permettre à la personne de **mobiliser ses ressources** pour rester actrice de sa santé et de ses soins.

L'enseignement du raisonnement clinique doit permettre à l'étudiant de **mettre en lien les données cliniques de la personne et les prescriptions avec ses connaissances pour construire et conduire un projet de soins pertinent et négocié dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire**.

Pour cela, l'accent est mis sur les notions d'observation et d'analyse. Une capacité à ou une compétence en matière d'observation constitue un prérequis essentiel pour débiter ce processus d'apprentissage du raisonnement clinique. Elle fait partie intégrante du rôle infirmier pour une prise en soin holistique. La notion d'analyse est travaillée tout au long de la formation via les situations emblématiques et la démarche clinique.

S'appuyant sur le référentiel de formation, l'enseignement du raisonnement et de la démarche clinique a pour but de **développer chez le futur professionnel une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée et analysée**.

La méthodologie de résolution de problèmes en est le fil conducteur et apparaît comme support de nombreux enseignements.

L'étudiant a la possibilité d'utiliser différents modèles infirmiers et plus particulièrement le **modèle trifocal** afin de réaliser l'analyse clinique de la personne soignée. Il est amené à poser des objectifs pour effectuer des soins adaptés en combinant les savoirs acquis à l'IFSI et en stage.

Le stage, temps fort de la formation, participe à la professionnalisation de l'étudiant. En effet, la confrontation quotidienne à des situations de soins diverses et variées le conduit à mobiliser ses savoirs pour construire ses compétences. Le raisonnement clinique prend ainsi toute sa place dans une alternance intégrative.

Pour favoriser l'appropriation du raisonnement et de la démarche clinique, **chaque étudiant doit réaliser les démarches de soins des patients pris en charge de la façon suivante :**

Semestre 1 : 1 à 2 personnes

Semestre 3 : 4 à 5 personnes

Semestre 5 : 6 à 8 personnes

Semestre 2 : 2 à 3 personnes

Semestre 4 : 5 à 6 personnes

Semestre 6 : 8 à 10 personnes

ou 1 secteur de soin

Selon la spécificité des secteurs, l'étudiant aura au maximum la responsabilité du même nombre de patients que l'infirmière qui l'encadre.

Les démarches effectuées sont **soumises à l'avis du tuteur et/ou des professionnels** de proximité. Au cours des trois années de formation, l'étudiant devra effectuer des démarches cliniques qui aborderont les différentes dimensions des soins infirmiers et des **situations de complexités croissantes**.

Parallèlement, les formateurs exploiteront ces travaux lors des unités d'intégration en décryptant les connaissances mobilisées par l'étudiant pour effectuer la démarche de soins. Ils apporteront les précisions théoriques et méthodologiques nécessaires.

Ainsi, l'enseignement du raisonnement clinique vise **le développement de la réflexion et de l'analyse critique de l'étudiant** et participe à la fois à la construction des compétences requises pour l'exercice du métier d'infirmier et à l'élaboration de son identité professionnelle. Le raisonnement clinique apparaît comme étant le socle méthodologique et réflexif du processus de soin et de la démarche projet.

Cette pratique réflexive positionne l'étudiant(e) comme **acteur de sa formation** car il verbalise ses actions, ses difficultés, confronte ses représentations, développe des connaissances et peut-être force de propositions dans les pistes d'amélioration pour les prochaines pratiques. La pratique réflexive devient **un temps de consolidation pour une professionnalisation** en perpétuel mouvement comme énoncé par Vial.

Par ce travail, les apprenants vont mesurer l'importance de ne pas être dans « le faire pour faire » mais de comprendre comment ils agissent et d'avoir **une autre vision du soin et de leur exercice professionnel**. Reconstruire l'expérience, construire des connaissances et conduire une nouvelle pratique sont les **points clés de la réflexivité** avec au cœur l'activité professionnelle (actions, raisonnement).

EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique est le résultat du travail d'une équipe, qui souhaite pouvoir mettre à disposition des étudiants, des intervenants et des formateurs, un **outil de référence**. Chaque acteur interne ou externe de la formation ou toute personne intéressée peut en avoir communication, soit par le biais du **site internet** de l'institut soit sur **simple demande au secrétariat**.

Lors de sa finalisation, il est **communiqué** à l'ensemble de l'équipe pédagogique, aux publics en formation (site extranet), à la direction des soins de l'établissement support ainsi qu'aux membres de l'ICOGI. Il fait également l'objet d'une communication à la **commission des stages** cogérée avec la direction des soins de l'établissement gestionnaire.

Chaque fin d'année de formation, le projet pédagogique et ses objectifs d'évolution doivent faire l'objet d'une **évaluation**.

Cette évaluation s'exerce à partir des **bilans des unités d'enseignement, de fin de semestres, de fin de formation, des stages, des enquêtes de satisfaction**. Elle doit également intégrer les évolutions règlementaires, métiers, de santé publique ainsi que tous les éléments impactant les professions de santé.

Plus globalement, l'évaluation de la formation s'effectue par le biais **de différents outils, inscrits dans la politique qualité de l'institut** de formations paramédicales (Cf. annexe 2 « *Mise en place d'un recueil des appréciations sur la formation par les étudiants et élèves, l'équipe pédagogique, les employeurs ou structures d'accueil en stage et les éventuels financeurs* »).

Document qui met en exergue les **grands axes de la formation**, il est le fil conducteur pour les professionnels qui choisissent, à un moment donné de leur carrière, d'expérimenter le métier de formateur.

Document évolutif, il permet de dégager des objectifs d'évolution pour les années à venir :

- Engager une réflexion sur **l'organisation de la formation infirmière par la voie de l'apprentissage**
- Poursuivre et développer le partenariat avec les établissements accueillant des étudiants en stage afin de construire une alternance intégrative effective notamment par le biais des **situations apprenantes identifiées et des parcours de stage**
- **S'engager dans des travaux partenariaux visant à optimiser l'offre de stage**
- Poursuivre la dynamique de **développement numérique**
- Poursuivre et développer la pédagogie via le dispositif « **patients experts** »
- Poursuivre et développer le **partenariat avec les HCB favorisant l'attractivité de la formation et des métiers** (développer des leviers d'attractivité : hébergements, contrats...)
- **Poursuivre et développer des partenariats avec les établissements scolaires et MFR** en faveur de l'attractivité pour les formations aux métiers de la santé
- **Poursuivre et développer des partenariats avec Pôle Emploi et la Mission Locale** en faveur de l'attractivité pour les formations aux métiers de la santé

- Poursuivre l'implication de l'équipe pédagogique et des apprenants dans la **promotion recherche paramédicale**
- Poursuivre et développer la possibilité pour les étudiants de réaliser des **stages au sein de l'Union Européenne voire à l'international**
- Envisager un **projet de jumelage** avec un institut de formation en soins infirmiers européen
- Poursuivre l'engagement dans le développement d'une **culture d'amélioration continue de la qualité**
- Développer la **communication interne et externe** de promotion de la formation et du métier

CONCLUSION

Instrument d'arbitrage, de prise de décisions, le projet pédagogique vise avant tout **l'harmonisation et l'optimisation des pratiques pédagogiques**, la qualité de vie à l'institut et la mobilisation des valeurs professionnelles.

Sa finalité reste centrée sur **la qualité des pratiques professionnelles et des soins dispensés**.

L'individualisation des parcours de formation modélise d'une manière très pertinente **l'approche soignante très individualisée** requise par les organisations de soin et d'accompagnement de type « parcours ».

L'universitarisation est la voie d'accès, pour la profession infirmière de s'engager dans la recherche paramédicale levier prometteur en matière de reconnaissance et de valorisation des pratiques professionnelles, au service de la population et de progrès.

Il appartient aux instituts de formation paramédicaux de **former des professionnels capables de s'engager** et de **participer aux évolutions constantes** d'une profession devant intégrer la complexité humaine et sociétale afin **d'accompagner chaque personne dans son parcours de vie**.

L'institut de formations paramédicales de Beaune s'emploie quotidiennement à accompagner les apprenants dans leur processus de professionnalisation en **développant des pédagogies innovantes intégrant les enjeux majeurs de santé et de société**.

Projet pédagogique validé par l'ICOGI du 19/10/22